

## MARCHE DE PRESTATIONS DE SERVICES ET DE FOURNITURES

### ACCORD CADRE

#### BORDEREAU DES PRIX

#### Marché passé sous la procédure adaptée

Ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics et Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

<b>Autorité adjudicatrice</b>
<b>LORRAINE TOURISME</b>

<b>Objet du marché</b>
<b>ENTRETIEN LOCAUX</b>

<b>Date limite de réception des offres</b>
<b>Le 6 juillet 2018 à 12h</b>

# **1. PRIX DES PRESTATIONS**

Le candidat doit impérativement chiffrer, dans le présent Bordereau des Prix, l'ensemble des prestations décrites dans le CCP

Les prix proposés dans l'offre sont réputés comprendre toutes les charges fiscales, parafiscales ou autres frappant obligatoirement la prestation. Ils sont réputés être tout type de dépenses confondues (notamment, les frais administratifs, les frais de déplacements, fournitures...).

## **TRANCHE FERME**

<b>N° de prix</b>	<b>Désignation</b>	<b>Prix prestation</b>	<b>Taux de TVA*</b>	<b>Prix unitaire en € TTC</b>
1	Prestations mensuelles et quotidiennes Base : 1h30 / jour (Chiffrer un montant mensuel)			
2	Prestations mensuelles et quotidiennes Base : 2h / jour (Chiffrer un montant mensuel)			
3	Prestations trimestrielles			

\* Taux de TVA applicable : Taux réduit (appliquer le taux de TVA en vigueur dans le pays de réalisation de la prestation).

## **VARIANTES / OPTIONS**

A présenter sur document annexe.

A \_\_\_\_\_, le

Le prestataire  
(cachet et signature)

« Lu et approuvé »  
(mention manuscrite)